

Organisation des urgences médicales dans le Gers : une table ronde prévue à la préfecture



Organisation des urgences médicales dans le Gers : une table ronde prévue à la préfecture

Une table ronde sera organisée le vendredi 7 juillet à la préfecture du Gers autour de l'organisation des urgences médicales dans le département.

Depuis 10 ans, celui-ci bénéficiait d'un système assez unique en France de plateforme de régulation commune des urgences (installée dans les locaux du Service départemental d'incendies et secours - SDIS) qui réunissait les médecins urgentistes du Samu et une permanence des sapeurs-pompiers du Gers.

Mais l'Agence régionale de santé (ARS) a décidé de suspendre sa participation à cette plateforme pour toute la période estivale. Les médecins urgentistes régulateurs du Samu en liaison avec le SDIS ne seront donc plus basés dans le Gers la nuit, mais au CH de Purpan à Toulouse.

Cette annonce de transfert nocturne de la régulation médicale au SAMU 31 et de réorganisation des urgences inquiète syndicats et association de pompiers.

Pour FO Santé et FO pompiers gersois, qui dénoncent l'attitude de l'ARS, c'est l'afflux de festivaliers et vacanciers pendant cette période estivale et cette « organisation imprévue » qui soulèvent de vives inquiétudes.

« La question est : quelle qualité de secours et de soins va être proposé aux Gersois et visiteurs, notamment les festivaliers ? Ne peut-on pas proposer autre chose que des secours d'urgences en situation d'urgence eux-mêmes? » FO se dit « très inquiet quant à l'efficacité et à la qualité de cette nouvelle organisation. »

De son côté, l'Association des Maires ruraux du Gers assure "défendre au côté des sapeurs-pompiers les intérêts des Gersois en s'opposant au départ de la régulation sur la Haute-Garonne mais en appelant aussi à une concertation rapide des élus et services afin de trouver rapidement une solution." <http://lejournaldugers.fr/article/20634-lassociation-de-maires-ruraux-du-gers-reagit-a-lannonce-de-la-prise-en-charge-des-appels-15-la-nuit-par-les-medecins-du-samu-31>

Bernard Gendre, vice-président du comité départemental et président du Service départemental d'incendie et de secours du Gers (SDIS) avait tiré la sonnette d'alarme sur la régulation des urgences médicales en demandant une table ronde à ce sujet.